



Un Référent technique pour la micro-crèche les P'tits Loups (H/F)

Offre interne

24.07.2024

Un Référent technique pour la micro-crèche les P'tits Loups (H/F)

Description

La micro-crèche les P'tits Loups

La micro-crèche est située dans un grand parc clos de l'Accueil de Loisirs Jean Macé, en limite de forêt.

Composée d'une équipe de 4 professionnels de la petite enfance (un référent technique et trois accompagnants éducatifs petite enfance dont 1 cuisinière), elle accueille 10 enfants de 10 semaines à 3 ans.

Les enfants sont accueillis ensemble dans un même espace, en section petite famille. L'aménagement de l'espace évolue en cours d'année pour répondre au plus près aux besoins des enfants et de leur développement. Sa proximité avec l'accueil de loisirs permet la mise en place d'une passerelle facilitant les échanges et l'intégration des plus grands en milieu scolaire. L'environnement extérieur permet un projet proche de la nature.

Description de vos missions

Sous la responsabilité du Directeur de la petite enfance, vous serez chargé(e) de :

- **Encadrer les enfants en qualité d'éducateur de jeunes enfants (75% du temps de travail réévalué en fonction des besoins) :** Vous favorisez le bien-être, l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie du jeune enfant et vous êtes force de proposition quant aux ateliers d'atelier proposés aux enfants, adaptés à leur âge. Vous menez une réflexion sur l'aménagement de l'espace et vous dynamisez l'équipe autour de projets.
- **Définir et mettre en œuvre le projet d'établissement au regard des objectifs institutionnels fixés et de la politique de la Ville :** Vous laborez un projet d'établissement (projet d'accueil, éducatif et social), en accord avec le décret d'août 2021, précisant les actions liées au développement durable, à l'accueil d'enfants présentant un handicap, à la place des parents au sein de la structure, etc. Vous en assurez sa mise en œuvre et le pilotage de son évaluation en proposant des axes d'amélioration.
- **Piloter l'activité de la structure :** Vous êtes garante de la qualité d'accueil et de la sécurité physique et affective des enfants. Vous accompagnez et soutenez les parents dans leur rôle éducatif et leur permettez de concilier vie familiale et vie professionnelle. Vous établissez un lien durable et de confiance entre la famille (enfants-parents) et le personnel de la structure. Vous développez et entretenez des relations de partenariat durable entre les partenaires sociaux (associations, structures publiques, centres de formation, etc.).
- **Garantir la sécurité des biens et des personnes :** Vous veillez au bon respect ainsi qu'à l'application du règlement intérieur et du règlement de fonctionnement et vous mettez en place les procédures garantissant la sécurité des personnes, du matériel devant être respecté. Vous assurez un suivi sur l'hygiène, la sécurité et la santé de la structure, en relation avec l'assistant de prévention. Vous veillez à la sécurité et à la maintenance technique des bâtiments, des matériels et du mobilier.
- **Manager le personnel de la structure (3 agents) :** Vous encadrez le personnel de l'établissement en respectant le cadre législatif relatif au taux d'encadrement des enfants (décret d'août 2021). Vous accompagnez l'équipe dans l'encadrement des enfants et vous les guidez dans leurs pratiques professionnelles. Vous organisez et animez des réunions d'équipe.
- **Assurer des missions de gestion des Ressources Humaines :** Vous réalisez le suivi et la gestion des effectifs (suivi des congés, des heures supplémentaires), planifiez les formations, participez aux procédures de recrutement et assurez les entretiens professionnels annuels pour les agents de la micro-crèche.
- **Piloter le budget de la structure :** Vous suivez le budget de fonctionnement de la structure et vous identifiez et transmettez à la Direction de la petite enfance les besoins en investissement. Vous préparez et suivez les commandes.

Profile of the candidate

Titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants, ou d'infirmier, vous connaissez le cadre réglementaire applicable aux établissements publics de la Petite Enfance et le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant. Vous maîtrisez les techniques d'atelier et de développement des capacités des jeunes enfants, ainsi que les besoins et les techniques de soins apportés au jeune enfant.

Disposant de compétences managériales reconnues, vous savez piloter et organiser l'activité, évaluer la qualité du travail et donner du sens à l'activité de vos collaborateurs. Autonome, méthodique et ayant le sens de la communication, vous savez être force de proposition et vous rendre disponible. Vous savez vous adapter aux imprévus, aux nouveaux projets et à vos différents interlocuteurs.

Votre esprit d'observation et d'analyse, ainsi que votre sens de la responsabilité, du service public et de l'accueil sont reconnus. Vous savez également utiliser les outils bureautiques.

Conditions d'exercice :

- **Temps de travail et horaires** : 38 heures hebdomadaires sur 5 jours (du lundi au vendredi). Amplitude horaire : 08h00-18h00, vous effectuez par roulement les ouvertures / fermetures de la structure. Pause déjeuner d'1 heure non incluse dans le temps de travail.
- **Droits de congés** : Vous bénéficiez de 25 jours de congés + 2 jours de fractionnement + 17 jours de RTT dont 4 semaines de poser l'été, 1 semaine aux vacances de printemps et 1 semaine pendant les vacances de Noël.
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13^e mois
- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation de nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible de la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement de 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit de proximité de tous les bâtiments municipaux.

Médico-sociale

Sociale

Emploi permanent (Temps complet)

Catégorie A